

Public

► Educateurs et moniteurs
éducateurs, moniteurs
techniques, assistants sociaux,
etc.

Durée

► 2 jours en continu,
soit 14 heures

Lieux et Dates

► Nous consulter

Intervenant

► Claire JAN, responsable
du cabinet et formateur
consultant depuis 1993.
Certifiée expert auprès
de l'ICPF

Coût

► 580 €

Formation éligible
dans le cadre du DIF
Nous pouvons organiser
cette formation au sein
de votre établissement.
Contactez nous.

Les écrits professionnels dans le travail social

OBJECTIFS :

- RAPPEL RÉGLEMENTAIRE EN MATIÈRE DE PROJET PERSONNALISÉ, D'ÉCRITS ET DE TENUE DES DOSSIERS DANS LE SECTEUR SOCIAL.
- IDENTIFIER LES FONCTIONS DES DIFFÉRENTS ÉCRITS : FINALITÉS, CONSTRUCTION, UTILITÉ POUR LE BÉNÉFICIAIRE.
- FAIRE LE LIEN ENTRE CES FONCTIONS ET LES RÔLES DES DIFFÉRENTS ACTEURS.
- SAVOIR DÉVELOPPER LES CONTENUS ET LA FORME DES ÉCRITS ET METTRE EN ŒUVRE UNE MÉTHODOLOGIE ADAPTÉE POUR LES RÉALISER.

► Programme

/// jour 1

Les enjeux et la conception des écrits

- Le projet d'accompagnement et l'écrit.
- La place des usagers et des familles : éthique et droit.
- Les différents types d'écrits professionnels dans le projet personnalisé :
 - Le rapport d'évaluation de la phase d'observation
 - Le bilan de fin de programme
 - Objectifs et plan de ces écrits
- La déclinaison progressive des écrits en projet personnalisé :
 - Le cadre de départ > les objectifs assignés
 - Les observations régulières, la collecte des informations
 - La prise de notes afin de rationaliser la collecte des informations
- La construction de l'argumentaire :
 - Différencier les faits et les commentaires
 - Identifier les sources d'information et les rendre manifestes
 - Vérifier l'utilité d'une information dans la logique du dossier

/// jour 2

Améliorer ses capacités de rédaction

- Le choix d'un vocabulaire adapté :
 - Les mots et leur signification dans un environnement social
 - Les nuances sémantiques
- Adopter un style de qualité permettant une lecture aisée :
 - La précision des données
 - Le respect du plan
 - Une présentation claire
- Le travail sur son style :
 - Trouver le mot juste
 - Rechercher des synonymes
 - Utiliser la ponctuation
 - Maîtriser les chevilles de discours afin d'articuler harmonieusement son texte
 - Faire court
- Quelques rappels de règles de base en orthographe, conjugaison et ponctuation

Les écrits professionnels dans le travail social

► Méthodes pédagogiques

Alternance d'apports théoriques et d'exercices pratiques.

Pour la réalisation d'exercices pratiques :

- Exemples d'observation - contenu théorique, contenu pratique et plan, travaux individuels, présentation visuelle et synthétique.
- Exemples de bilan d'activité - contenu théorique, contenu pratique et plan, réalisation, travaux en sous-groupe, présentation analytique et enseignements.
- Le rapport de fin de placement - travaux ciblés individuels, lecture ciblée, apport critique.

Intitulé de la formation Date
Prénom, nom Adresse du domicile Code postal Ville Fonction Téléphone
Nom de l'institution ou de l'entreprise Adresse Code postal Ville Téléphone - Fax E-mail
	Je règle la totalité, soit un chèque € <input type="checkbox"/> Je verse un acompte de 30%, soit un chèque de € <input type="checkbox"/> Je règle plus tard <input type="checkbox"/>

Conditions générales

- Toute inscription doit être validée par un acompte de réservation de 30 % qui sera remboursé en cas de désistement si celui-ci est annoncé par lettre recommandée avec accusé de réception dans le délai de dix jours à compter de la signature de la convention de formation. À l'expiration de ce délai la somme de 30 % est due.
- Si, par suite de force majeure dûment reconnue, le stagiaire est empêché de suivre la formation, il peut résilier la convention. Dans ce cas, seules les prestations effectivement dispensées sont dues au prorata temporis de leur valeur prévu au contrat.
- Toute formation commencée et abandonnée par le stagiaire pour des raisons non justifiées par la force majeure dûment reconnue est due en totalité.
- Les prix indiqués sont nets de TVA et comprennent la formation dispensée ainsi que la documentation remise aux participants.
- Les frais de transport, de restauration et d'hébergement sont à la charge des stagiaires.
- Lorsque le nombre de participants à un stage est jugé insuffisant ou en cas de problèmes techniques, l'organisme de formation se réserve le droit d'annuler ou reporter le stage. Dans ce cas, l'acompte versé sera remboursé.
- Toute inscription fait l'objet d'une confirmation écrite et d'une convention de formation adressée aux participants au maximum dans les 2 semaines qui précèdent le début de la session.
- Une facture et une attestation de présence vous seront adressées en fin de stage.

J'accepte les conditions générales

Signature du stagiaire